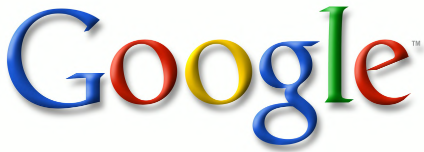
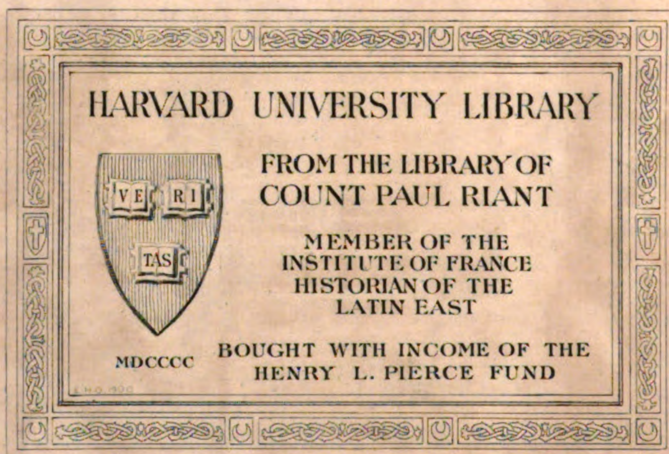



Ger 1915.41
HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
MDCCCC
BOUGHT WITH INCOME OF THE
HENRY L. PIERCE FUND

CATALOGUE DESCRIPTIF

DES ESTAMPES

RELATIVES A LA GUERRE DE TRENTE-ANS

EN LORRAINE

PENDANT LA PÉRIODE DITE SUÉDOISE

1631–1648.

PAR M. J.-A. SCHMIT

Membre de la Société,
Bibliothécaire au Département des Imprimés de la Bibliothèque Impériale,
et Membre honoraire de la Société littéraire
de l'Université Catholique de Louvain.

NANCY,
CHEZ LUCIEN WIENER, LIBRAIRE,
RUE DES DOMINICAINS, 53.

1868

Extrait des Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.

CATALOGUE DESCRIPTIF

DES ESTAMPES[1]

RELATIVES A LA GUERRE DE TRENTE-ANS

EN LORRAINE

PENDANT LA PÉRIODE DITE SUÉDOISE

1631-1648.

C'est toujours une sage précaution, pour qui veut ne rien perdre de son bien, de jeter un coup d'œil chez le voisin. Lorsque le privilége d'une position tout exceptionnelle nous fit passer par les mains ces précieux Documents sur l'histoire de nos désastres, auxquels la Société d'Archéologie a donné, de 1866 à 1868, une si enviable

1. Les mots : *à droite, à gauche,* employés *seuls,* devront toujours s'entendre du *spectateur.*

et si persévérante hospitalité ; notre première préoccupation fut, nous n'osons dire d'être complet, mais de ne rien négliger pour réduire du moins autant que possible le chiffre des *desiderata*. Non qu'il pût entrer dans notre pensée de tout prendre à la fois, et de tout donner d'un seul coup : même sans sortir de la Bibliothèque Impériale, la masse des matériaux nous a apparu tellement considérable, que force nous a été de procéder par catégories. Mais une fois nos séries bien distribuées et notre cadre bien fixé, il fallait à tout prix ne rien laisser en dehors de ce qui avait sa place marquée au dedans, à la seule réserve des réfractaires et des introuvables. Puisqu'il s'agissait pour cette fois d'Imprimés seulement, nous avons naturellement commencé par le Département des Imprimés, où nous avons fait un véritable massacre. L'amitié et la confraternité nous ont ouvert d'autres sanctuaires encore, dont la clé n'était pas, comme celle-ci, entre nos mains, et où nos recherches n'ont pas toujours été infructueuses. Ainsi la Bibliothèque du Louvre, où nous avons été gracieusement introduit par M. Aurélien de Courson, l'un de ses Conservateurs, nous a fourni une édition troyenne, et qui nous était inconnue, du Traité de la Petite-Paix ; et la Bibliothèque de Nancy a pu offrir à M. Henri Lepage, qui avait bien voulu nous représenter en cette circonstance, tout une précieuse plaquette sur le siége de La Mothe. Pour en revenir à la Bibliothèque Impériale, nous ne pouvions oublier que le Département des Imprimés, où nous opérions, est porte à porte avec le Département des Manuscrits, et celui-ci avec le Département des Estampes. Nous ne sommes point partisan des mariages en bibliographie, et nous nous plaisons volontiers, quand l'occasion s'en présente,

à rendre à leur mutuelle indépendance les volumes ou plaquettes que la ficelle du relieur a mal à propos enchaînés l'un à l'autre. Mais enfin il y a certaines alliances qui ont leur raison d'être ; et s'il y a du mérite à rompre celles-là, il y aurait du vandalisme à ne pas respecter celles-ci. Il se rencontre quelques manuscrits dans nos plus précieux Recueils d'Imprimés : ne pouvait-il pas se rencontrer quelques imprimés dans tel ou tel Recueil de Manuscrits ? Nous y avons été voir, et bien nous en a pris, comme on peut s'en assurer en feuilletant les 3 volumes de Documents dont il était question plus haut. Mais ce qui se présentait sous une certaine forme pour les manuscrits, pouvait se présenter sous une certaine autre forme pour les estampes. Quelle différence y a-t-il entre un texte imprimé avec gravure et une planche gravée avec texte ? Cela n'est vraiment pas toujours aisé à dire. Ici donc encore il fallait aller voir. Nous ne saurions céler que notre visite a été longue, très-longue même ; d'une part, parce que les Collections sont immenses, de l'autre, parce que le Conservateur du Département, M. le vicomte Henri Delaborde, nous a donné des permissions si grandes et si nombreuses, que nous en sommes encore aujourd'hui tout honteux. Le moins que nous pouvions faire pour reconnaître tant de bienveillance, c'était de ne jamais prendre une image avec légende pour une légende avec image ; et bien qu'aucune consigne ne nous ait été donnée ni suggérée à cet égard, nous avons suivi celle-ci avec une exactitude toute militaire. Et cependant on pourrait nous reprocher autre chose encore que de l'indélicatesse, si nous gardions indéfiniment pour nous seul le signalement des trésors qui nous ont été découverts peut-être un peu à autre fin. Voilà pourquoi

nous publions aujourd'hui, sans en avoir rien détaché au profit de notre précédent travail, les résultats de notre voyage de découvertes au Département des Estampes. Nous n'en avons pas rapporté moins de *quarante* pièces, que nous essayons de décrire tellement quellement dans les pages qui vont suivre. Nous sommes fort inexpérimenté, on ne s'en apercevra que trop, dans ce métier qui n'est pas le nôtre ; mais nous nous estimerons toujours heureux, même au prix de critiques méritées, d'apporter une pierre nouvelle à l'édifice de notre histoire lorraine.

—

N° 1. MOYENVIC. 1631. LORRAINE. *N. Cochin sc.*

Hauteur : 205 millimètres ; largeur : 544.

Panorama de la ville et des environs : l'Église au centre, le Fort à gauche, la Saline à droite, la Seille en avant, traversant de gauche à droite toute la longueur de la pièce. Aux deux angles inférieurs, formant premier plan, deux arbres : entre l'arbre de droite et une chapelle bordant la chaussée de Marsal, deux carrés d'infanterie et de cavalerie. Sur les remparts, quatre canons tirant : un à chacune des extrémités du fort, un à chacune des extrémités de la ville.

Le titre, en deux lignes, est sur une banderole, au ciel de la pièce.

Le tout est bordé d'un large encadrement, ornementé aux angles et au milieu des longs côtés, avec une simple rosace au milieu des petits. Cet encadrement est compris dans les mesures énoncées plus haut[1].

—

1. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Chât.-Salins.

N° 2. SECOND MARIAGE DE MONSIEUR AVEC MARGUERITE DE LORRAINE, FILLE DU COMTE DE VAUDÉMONT, CÉLÉBRÉ A NANCY[1].

Hauteur : 53 millimètres ; largeur : 185, dont la scène proprement dite n'occupe que 95, l'estampe se terminant de chaque côté par un entrelacs de branches de laurier, avec un cartouche circulaire évidé.

Au centre, le célébrant, mitre en tête, le dos tourné à l'autel ; à sa droite, un lévite portant le missel ouvert ; devant lui, à gauche le prince, à droite la princesse, se donnant la main ; à la droite de l'estampe, 2 gentilshommes assistants ; à la gauche, 3 dames : tous les personnages debout[2].

—

N° 3. ABBILDUNG DER LOTTRINGISCHEN NIDERLAG BEIJ PFAFFENHOFEN : *Den als sie die Lottringer vermeinten die Statt Hagenau zu entsetzen ist ihnen J. F. G. Herr Christian Pfaltzgrav zü Bürckenfeld etc., mit derem ihme undergebenen Königl. Schwed. armée von Hagenau entgegen gezogen, by gemeltem Pfaffenhoven sie geschlagen, Die Victorj* 6. *Stückgeschütz, viel munition, grosse provision, vnd fornemme gefangene erhalten, so gescheben mitwochs den* 31. *Julij. Anno* 1633.

Hauteur : 140 millimètres ; largeur : 252.

Sur le premier plan, à gauche, un cartouche rectangulaire représentant la fable du Chien qui lâche sa proie

1. Titre manuscrit.
2. Hist. de France. 1632-1634.

pour l'ombre, avec la légende : *Des Æsopi hund, genant Lotterhœderlein ;* au centre, les bagages de l'armée lorraine, avec 2 canons tirant sur le bourg de Pfaffenhoffen, qu'on aperçoit sur la droite. Dans le fond, au centre, les deux armées aux prises ; à gauche, les lorrains en fuite ; à droite, les bagages suédois, avec la ville de Haguenau dans le lointain[1].

—

N° 4. 1633. LE ROI DEVANT LA VILLE DE NANCY[2].

Hauteur : 442 millimètres ; largeur : 350[3].

Le roi à cheval, armé, tête nue et laurée, le bâton du commandement à la main droite, face à droite, le cheval au galop ; dans le fond, la ville de Nancy : le tout encadré dans une arcade. A la naissance du cintre, 4 médaillons carrés représentant les principales scènes militaires de la vie de Louis XIII, 2 à droite, 2 à gauche, disposés l'un sous l'autre. Au bas, les vers suivants, sur 2 colonnes :

Alexandre et Cesar tous chargez de lauriers
Que leur bras a semez sur la terre et sur l'onde
Ont moins fait que ce Roy merueille des Guerriers,
Qui doit par sa valeur conquerir tout le monde.
De l'esclat de son nom les Peuples esblouis
Reuerent a genoux ses Vertus immortelles ;
Et quelque part qu'il soit imitant Sainct Louys,
Il pardonne aux VainCus, et dompte les Rebelles.
phelipe huar ex Auec priuilege du Roy.

—

1. Coll. Hennin. tome 28.

2. Titre manuscrit.

3. Hist. de France. 1632-1634.

N° 5. PLAN DES ATTAQUES DE NANCY[1].

Hauteur : 410 millimètres ; largeur : 475.

Dans l'angle gauche, au bas : *A Paris, Par Melchior Tauernier, Graueur et Imprimeur du Roy pour les tailles douces demeurant en lisle du Pallais sur le Quay qui regarde la Megisserie Auec permission de sa Majesté.*

Dans l'angle droit, l'*Echelle* de proportion.

Dans l'angle gauche, en haut : *Profille des Forts et Redouttes ;* dans l'angle droit : *Profille des lignes de Circonualation.*

Cette estampe n'est que la partie supérieure d'un vaste placard in-fol. imprimé sur 3 colonnes, à l'adresse du même Tavernier, avec le millésime de 1633, et contenant :

1° Une dédicace *Av Roy,* signée *R. Desiette,* où celui-ci s'annonce comme ayant continué le Plan commencé en son absence par son beau-frère *Malleual ;*

2° Un *Recit du siege de Nancy ;*

3° Une *Description de Siege de Nancy ;*

4° Un *Sonnet svr la redvction de la ville de Nancy*[2].

—

N° 6. DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DU SIEGE DE NANCY, *commencé par le Roy, le 27 d'Aoust 1633, et rendu le 25. de Septembre en la mesme année.*

Hauteur : 703 millimètres ; largeur : 640.

Dans l'angle gauche, en haut : *Profille des lignes.*

Dans l'angle droit : *Profille des forts et redoutes.*

1. Titre manuscrit.

2. Hist. de France. 1632-1634.

Dans l'angle gauche, en bas, l'*Echelle* de proportion.

Dans l'angle droit, le cercle d'orientation.

Cette estampe n'est comme la précédente que la partie supérieure d'un placard in-fol. imprimé sur 4 colonnes, ayant pour adresse : *A Paris, Chez J. Le Blond, ruë du Crucifix S. Iacques, au Soleil d'Or. M. DC. XXXIII,* et contenant :

1° Une dédicace *Av Roy*, signée *P. Siette le jeune ;*

2° Un avis *Av Lectevr ;*

3° Une *Table des choses les plus remarquables ;*

4° Le *Commandement du Roy*, daté de Nancy, 26 septembre, pour la levée du plan par les ingénieurs[1].

—

N° 7. LA REDVCTION DE LA VILLE DE NANCY ET DE TOUTE LA LORRAINE EN L'OBEISSANCE DU ROY LOVYS LE IVSTE.

auec Priuilege du Roy I. Picart fe.

Hauteur : 180 millimètres ; largeur : 391.

Au centre, le Roi assis sur un trône, la couronne en tête, le sceptre à la main, un aigle et un lion à ses pieds ; au-dessus de sa tête, le mot יהוה dans une gloire.

A gauche, le cardinal de Richelieu, suivi de cinq seigneurs de la Cour à la file l'un de l'autre, présentant au Roi les différentes nations du globe, figurées par huit personnages à genoux sur le devant, et parmi lesquelles se distinguent à leur écusson l'Empire et l'Espagne.

A droite, le cardinal de Lorraine, suivi à distance de six gentilshommes, présentant au Roi cinq personnages également à genoux, et dont les deux premiers, portant

1. Hist. de France. 1632-1634.

respectivement l'écusson de Nancy et celui de Bar, remettent au monarque français les clés de ces deux villes.

Dans les deux angles supérieurs, deux cartouches rectangulaires en forme de draperies, sur lesquels se lit le huitain suivant :

Tout ce que l'Vniuers peut auoir de Coronnes,
Doiuent apartenir au plus grand de noz Roix,
Tous peuples desormais viuront dessous ses Loix,
Et luy vouront leurs cœurs, leurs biens, et leurs personnes.
L'Itale, l'Allemaigne, et la Lorraine encore
Auec autres pays, ont senti son pouuoir,
Nancy ses clefs luy donne, et luy rend le debuoir ;
Victoire en tout le suit, et fortune l'adore.

Le titre est dans un cartouche ovale, engagé dans la planche, au milieu de la bordure inférieure[1].

—

N° 8. 1633. REDDITION DE LA VILLE DE NANCY, *laquelle se soumet au Roi le sixieme* (sic) *septembre*[2].

Hauteur : 267 millimètres ; largeur : 215.

Planche détachée des *Triomphes de Louis le Juste*, de Valdor, 1re partie, page 63.

A gauche, la ville de Nancy, à genoux, présentant au Roi ses clés et sa couronne, déposées sur un bouclier à la croix de Lorraine ; derrière elle, une femme également prosternée, et trois guerriers, l'un à genoux, les deux autres debout, et paraissant converser ensemble.

A droite, le Roi debout ; derrière lui, trois guerriers à la file : tous les personnages vêtus à l'antique.

1. Coll. Hennin. tome 28.

2. Titre manuscrit.

Derrière et entre les deux groupes, Hercule debout avec sa massue, faisant face au spectateur.

Dans le fond, à gauche, un arbre sur un rocher ; à droite, la tente royale et une tente voisine. Au bas, le sixain suivant de P. Corneille, gravé et sur 2 colonnes :

Troye, aupres de ses murs l'espace de dix ans
Vit contr'elle les Dieux et les Grecs combattans
Et s'arma sans trembler contre la Destinée :
Grand Roy l'on auoüera que l'eclat de tes yeux,
Ta fait plus remporter d'honneur cette journée
Que la fable, en dix ans, n'en fit auoir aux Dieux.

Au-dessous, la traduction latine que voici, également sur 2 colonnes, mais seulement imprimée en caractères typographiques :

Troia Deos bis quinque annis, nec territa, vidit
In sua Grajugenas impellere tecta phalanges ;
Cedere vix viso Nanceij mœnia Regi
Vel sola augusti compellit nominis vmbra.
Macte, Heros inuicte, die plus perficis vnâ
Quàm referat gemino de Diuis fabula lustro[1].

—

N° 9. MONSIEUR, ET LA PRINCESSE DE LORRAINE CONFIRMENT LEUR MARIAGE A BRUXELLES *entre les mains de l'Archevesque de Malines en présence du duc d'Elbeuf, et de plusieurs autres*[2].

Médaillon circulaire de 52 millimètres de diamètre.

En haut, le mot יהוה dans une gloire ; en bas, deux mains entrelacées, ayant pour support deux branches de

1. Hist. de France. 1632-1634.
2. Titre manuscrit.

lauriers, avec une marguerite sous la branche de gauche; entre deux, un rideau de nuages.

Légende : *Datam servat*[1].

—

N° 10. 1634. PLAN DE LA VILLE, ET FORTERESSE DE LA MOTHE[2].

Hauteur : 285 millimètres ; largeur : 400.

Planche détachée des *Triomphes de Louis le Juste,* de Valdor, 3e partie, page 77 verso, et qui semble n'être qu'une mauvaise copie, sans les maisons de la ville ni les personnages du camp, de la planche d'Abraham Bosse décrite sous le n° suivant.

Dans l'angle droit supérieur, le cartouche destiné à recevoir la légende, mais resté en blanc[3].

—

N° 11. 1634. SIEGE DE LA MOTHE EN LORRAINE, *rendue au Mareschal de la Force le* 28. *Iuillet apres cinquante quatre iours de tranchée ouverte*[4]. *ABoudan excud auec Priuilege. ABosse sculp.*

Hauteur : 185 millimètres ; largeur : 415.

Sur le premier plan, à gauche, le maréchal de la Force à cheval, tourné vers la droite ; à sa droite, un cavalier ; à sa gauche, un archer.

Dans le fond, la ville de La Mothe et les hauteurs avoisinantes, avec les travaux du siége et les mouvements des assiégeants.

1. Hist. de France. 1632-1634.
2. Titre manuscrit.
3. Hist. de France. 1632-1634.
4. Titre manuscrit.

Au milieu de la partie supérieure, le cartouche contenant la légende[1].

—

N° 12. DISEGNO DELLA MOTA IN LORENA, ASSEDIATA, ET PRESA DA FRANCESI.

Hauteur : 340 millimètres ; largeur : 462.

Plan cavalier, représentant la ville (sans les maisons) et les vallées avoisinantes, avec les lignes et les campements des assiégeants (sans les personnages).

Sur le premier plan, à gauche, un officier supérieur à cheval, vu par derrière, arrêté au sommet d'un tertre, et tourné vers un officier de second ordre, également à cheval, qui monte à sa gauche, suivi à distance par quatre cavaliers qui semblent traverser un gué : un fantassin, la toque à la main, se tient debout à la droite du premier officier ; et, un peu plus loin, deux personnages sont assis, tournant le dos aux précédents. A droite, un chemin entre deux futaies, dans lequel passent à la file trois fantassins, le premier un peu en avant des autres, et le corps à demi caché par les buissons. Dans l'angle inférieur de gauche, sous le cartouche rectangulaire qui contient le titre de la pièce, se lit, dans un carré plus grand, la note suivante : *Notta come la controscarpa di Questa Fortezza, non deue esser considerata come una controscarpa, ma come una delle migliori Falsebraghe que si possino Trouuar d'ogni parte inacessibile, hauendo 40. passa d'aldezza, d'accesso insuperabile J ballovardi per tanto non hanno bisogno di fosso alcuno,*

1. Hist. de France. 1632-1634 ; Coll. Hennin. tome 28 ; et Topogr. de la France. H.-Marne, arr. de Chaumont.

essendo diffesi dal sito medesimo. Dans le bas de la planche, au milieu, une échelle de proportion[1].

—

N° 13. DELINEATIO ACIEI ET PVGNÆ AD NORTLINGAM *VI Septembris A°. M. DC. XXXIV.*

Hauteur : 352 millimètres ; largeur : 572.

Sur le premier plan, à gauche, les Impériaux achevant de prendre position derrière leurs retranchements, d'où le canon tire sur toute la ligne ; à droite, les bagages.

Dans le fond, au centre, les Suédois en position dans un bois, et engagés de face et à droite avec les Allemands, à gauche avec les Lorrains et Jean de Werth, derrière lesquels se dessine la ville de Nordlingen.

Dans le lointain, tout le panorama du pays ayant servi de théâtre aux mouvements de l'armée suédoise.

Au bas et en dehors de l'estampe, une légende très-détaillée[2].

—

N° 14. DELINEATIO ACIEI ET PUGNÆ AD NORDLINGAM *VI Septembr : A° MDCXXXIV. M. Merian fecit.*

Hauteur : 297 millimètres ; largeur : 710.

Sur le premier plan, les Impériaux en bataille dans leurs retranchements, l'action engagée à droite et au centre avec les Suédois.

Au fond, à gauche, les hauteurs boisées de l'Arnsberg ; au centre, la vallée par laquelle avait débouché l'ar-

1. Coll. Hennin. tome 28.

2. Hist. de France. 1632-1634 ; et Coll. Hennin. tome 28.

mée suédoise, et la plaine de l'Eger ; à droite, la ville de Nordlingen[1].

—

N° 15. SCHLACHT BEIJ NÖRDLINGEN. 1634. *Ian Luyken inv. Chr : Weigel ex :*

Hauteur : 118 millimètres ; largeur : 177.

Sur le premier plan, la cavalerie impériale, à gauche, chargeant la cavalerie suédoise, à droite, qui plie et tourne le dos : dans le groupe de gauche, en avant des enseignes, on distingue un officier supérieur, chapeau à plumes, sabre levé, son cheval au galop.

Sur le deuxième plan, les deux infanteries aux prises, les Allemands à gauche, les Suédois à droite, ceux-ci tenant encore : au plus fort de la mêlée, se détache la silhouette d'un cavalier lancé à toutes brides sur les lignes ennemies.

Dans le fond, à gauche, les Impériaux par masses ; à droite, les Suédois à la débandade : à l'horizon, la ville de Nordlingen[2].

—

N° 16. (BATAILLE DE NORDLINGEN. 1634[3].)

Hauteur : 302 millimètres ; largeur : 576.

Dans la zone de droite, l'armée suédoise : l'aile droite, aux ordres de Gratz, protégée par un bois, et projetant sur son flanc un parti de cavalerie ; l'aile gauche commandée par Horn ; entre les deux ailes et en avant d'elles, la fameuse colline prise et reprise 17 fois, et occupée par l'artillerie espagnole.

1. Hist. de France. 1632-1634 ; et Coll. Hennin. tome 28.
2. Coll. Hennin. tome 28.
3. Sans titre.

Dans la zone centrale, l'armée impériale : l'aile gauche faisant face à Gratz, les Lorrains de Charles IV en avant, près de la forêt, et un parti de cavalerie légère détaché à son extrémité contre la cavalerie suédoise que protége une redoute en terre ; le centre retranché dans la plaine, à droite de la colline ; l'aile droite faisant face à Horn.

Dans la zone de gauche, Nordlingen ; en avant et sur la droite, le camp et les bagages des Impériaux ; plus bas, les villages de « Rexung » et de « Codsa ».

Sur le premier plan, mais n'en occupant que la partie centrale, le sommet d'un monticule : à gauche, deux paysans portant un fardeau et se dirigeant en sens inverse ; au centre deux cavaliers se tournant le dos, le premier arrêté, et portant un chapeau à plumes, le second au galop et coiffé d'un casque : derrière eux, une troupe de douze autres cavaliers descendant dans la plaine ; à droite, deux arbres rabougris, séparés par un terrain nu.

Sous l'estampe, une légende imprimée sur 6 colonnes, de 13 lignes chacune[1].

—

N° 17. P. P. P. FOEDERATORVM VINDICI. *I. Blondus excud cum Priuilegio Regis.*

Hauteur : 259 millimètres ; largeur : 325.

Louis XIII debout et de face, en costume d'Hercule, entre un palmier à droite et un laurier à gauche, et foulant aux pieds les écussons et drapeaux des puissances ennemies, parmi lesquels le drapeau lorrain. Un coq, à sa droite, mettant en fuite un lion. Dans le lointain, des

1. Topogr. étrangère. Bavière.

forteresses et des charges d'infanterie et de cavalerie. Dans les nuages, sur des chars à 2 chevaux, à gauche Hercule, à droite Henri IV.

Le titre est dans le milieu de la bordure supérieure.

Dans l'angle droit inférieur, les 5 vers suivants de Sénèque :

Pulchrum eminere est inter illustres viros,
Consulere patriæ, parcere afflictis, fera
Cæde abstinere, tempus atque iræ dare,
Orbi quietem, seculo pacem suo.
Hæc summa virtus. petitur hac cælum via.

Dans l'angle gauche inférieur, faisant pendant aux précédents, 5 vers grecs, fort estropiés par le graveur, et commençant ainsi :

Χαῖρε ἄναξ Διὸς υἱὲ κ. τ. λ.

On trouve un second état de la même estampe, avec la signature *ABosse jn et seculp.* dans l'angle gauche inférieur, faisant pendant à celle de *I. Blondus.* Sous le tout, 24 strophes de 6 vers chacune, imprimées sur 4 colonnes, avec la signature *F. Hvtet D. M. D, B.* et intitulées : *Svr la gverre declaree en Flandre contre l'Espagnol par vn Heravt d'Armes de Lovis le Ivste, Tres-Chrestien et Tres-victorieux Roy de France et de Nauarre. Et sur l'entrée dudit Païs, forcée par son Armée sous la conduitte de ses Generaux, les Sieurs de Chastillon et de Brezé, Mareschaux de France, Ode.* Le 2e vers de la 12e strophe mentionne *Nancy, Moyen vic et la Motte*[1].

---

1. Coll. Hennin. tome 29.

N° 18. LA PRISE DE S. MIEL PAR LE ROY ET LA PUNITION DES REBELLES DE LA VILLE.

Hauteur : 28 millimètres ; largeur : 116.

A gauche, la ville, d'où sort dans la direction de droite une colonne de prisonniers escortés par des gardes armés[1].

—

N° 19. EIGENTLICHE ABBILDUNG ODER CONTRAFACTUR DER RÖM : KAY : MAY[tt]. VELDLÆGERS BEY MASIERS DIOUZE VNDT MORSBERG *wie auch in was Posture sich die gantze Kay. Maest auf des feinds zinzüg gestelt vnd mit demselben, zü treffen præsentiret, den* 25 *vnd* 26. *Octobris*. 1635.

Hauteur : 238 millimètres ; largeur : 340.

Plan cavalier. Au centre, le village de Maizières, avec le camp de Gallas par derrière, sur une éminence, en deçà d'un étang, à droite duquel on aperçoit un hameau sans désignation de nom ; au-dessous de Maizières, à mi-distance du bord inférieur, le village de Marimont.

A gauche, à mi-hauteur, l'étang et la tour de Lindre, dans laquelle on voit entrer une colonne de cavalerie ; au-dessous, et un peu sur la droite, la ville de Dieuze et la rivière de Seille ; au-dessus, et dans la direction du premier étang, des bois et deux hameaux sans nom, autour desquels on voit groupés les bagages de Gallas ; entre Dieuze et Maizières, des bois et un petit étang, derrière lesquels on voit rangée en bataille une forte colonne d'Impériaux.

A droite et sur le devant, une armée considérable en

1. Hist. de France. 1635-1637.

marche, avec artillerie et bagages, entre des hauteurs boisées, et dans la direction de Dieuze ; un bataillon de laquelle est engagé avec deux troupes de Croates au-dessous et un peu à droite de Marimont : entre le camp de Gallas et les hauteurs de droite, une forte colonne d'infanterie allemande en observation.

Une longue légende explicative se lit au-dessous de l'estampe[1].

—

N° 20. SAREBVRG PRISE PAR LE D. DE WEYMAR 1636.
Cochin sc.

Hauteur : 108 millimètres ; largeur : 152.

Panorama de la ville et des environs. Dans le fond, les Vosges. A droite, la Sarre, coulant d'arrière en avant. Le long de la rive gauche de la rivière, et sur la rive droite en avant de la place, les bataillons suédois.

Dans l'angle gauche inférieur, deux cavaliers descendant une colline dans la direction de la ville, d'où l'on fait feu de trois tours. Le titre est au ciel de la pièce, sur trois lignes, la première dans une banderole[2].

—

N° 21. ELSAS ZABERN. WIE SOLCHES VON J. F. S. HERTZOG BERNHARDT ZU SACHSEN BELAGERT WORDEN 1. JUNIJ 1636.

Hauteur : 202 millimètres ; largeur : 270.

A droite, la montagne de Saverne, couronnée par l'armée assiégeante : au pied, la ville et la citadelle, cernées par les bataillons et les batteries suédoises ; et plus à droite, le fort de Gallas, occupé par leurs bagages.

1. Coll. Hennin. tome 29.

2. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Sarrebourg.

A gauche, la montagne et le château du Haut-Barr, et plus au loin, les deux Geroldsecks.

En avant, défilent vers la droite une voiture de munitions attelée de deux chevaux de front, et un mortier sur son affût tiré par trois chevaux à la file.

Sur le premier plan, à l'angle gauche, deux femmes et deux enfans paraissant considérer les opérations du siége ; et plus loin, deux fantassins descendant dans la plaine. A l'angle droit, quatre soldats descendant de même, disposés sur deux rangs.

On tire du Haut-Barr, de la ville, et des batteries assiégeantes[1].

—

N° 22. FORT DE GALAS QUY FUT FAIT DANS LE BOIS ENTRE SAUERNE ET PHALSBOURG PRIS PAR LE DUC DE WEYMAR EN 1636.

Dessin à la plume. Hauteur : 110 millimètres ; largeur : 160.

A gauche, la montagne de Saverne, au bas et en avant de laquelle se voit le fort de Gallas.

A droite, le Haut-Bar, d'où l'on tire sur la place. Entre les deux montagnes, un peu en arrière, et dans la vallée, la ville de Saverne, d'où descendent vers le bord inférieur les sinuosités d'un ruisseau.

Dans le lointain, au delà de la ville, une ligne de hauteurs.

A l'angle gauche inférieur, un massif d'arbres.

1. Topogr. de la France. Bas-Rhin, arr. de Saverne.

Le titre est à l'angle droit, dans un cartouche en forme de draperie[1].

N° 23. LEVÉE DU SIÉGE DE LUNÉVILLE LE 20e SEPTEMBRE 1638.

Hauteur : 312 millimètres ; largeur : 290.

Aquarelle.

La place au centre : ville à gauche, faubourg à droite, château en arrière, sur la « Haute Seille », qui traverse toute la longueur de la pièce. La campagne tout autour. Dans l'angle droit inférieur, une rose des vents et une échelle de proportion.

On lit sous la pièce : LUNÉVILLE.

Monsieur de Bellefont sçachant que le Duc Charles avoit assiégé Lunéville partit de Bar le 17e. Septembre 1638, avec 1200. hommes, et 600. Chevaux, quelque diligence qu'il fit la place étant foible se rendit, il restoit encore le château, où il n'y avoit plus que 70. hommes, on poussa les Gardes avancées, et on aperçeut quatre Escadrons que l'on mit en deroute, en même temps on vit sortir sur les derrières de la ville, des bagages, et quelques fauconeaux, les 4. Escadrons revinrent à la charge, et furent poussés jusqu'à la rivière, qu'ils passerent en désordre, le Comte de Crûsol la passa au gué, et atrapa les Ennemis dont plusieurs furent tuéz, et prisonniers. Les Sieurs de Lignières, et la Mothe, mènants l'Avantgarde, firent de même en un autre gué ; Cliquet homme de réputation avoit soin de ce siége, et fut contraint de le levér le 20e Septembre 1638[2].

---

1. Topogr. de la France. Bas-Rhin, arr. de Saverne.
2. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Lunéville.

N° 24. PLAN DE LA VILLE DE LUNEUILLE. *Beaulieu fe.*

Hauteur : 108 millimètres ; largeur : 152.

La place au centre : ville à droite, faubourg à gauche, château en avant sur la « Haute Seille » qui coule dans toute la longueur de la pièce. Au fond, le « Q. de Mr. de Bellefon », tranchée, batterie, quatre canons tirant. A droite, le « Qr de Mr. d'Arpaioux ». Sur le devant, à gauche, le « Q. du Roy ou de Mr. de Longueuille » ; à droite, carré de fantassins, tranchée, batterie, six canons tirant.

Le titre est dans une draperie à l'angle droit supérieur, avec une échelle de proportion. A l'angle gauche, la *Table du Plan,* sous laquelle on lit : *Le Roy sachant que les Lorrains auoient repris cette place y fit aussitost marcher son armée qui ne leur donnant lieu de la remettre en estat la reprit d'assaut au mois de Nouembre* 1638 *et du depuis a este demolie*[1].

—

N° 25. MORHANGE PRISE PAR Mr. DU HALLIER 1643 (*sic ;* il faut lire : 1639). *Cochin fe.*

Hauteur : 108 millimètres ; largeur : 152.

Panorama de la ville et des environs.

Dans le fond, la chaine de collines de la rive droite de la Petite-Seille.

En avant de la place, un ruisseau qui traverse de gauche à droite toute la longueur de la pièce.

Au milieu de la plaine qui borde la rive droite du ruisseau, cinq masses convergentes de cavalerie française, chargeant les Lorrains du colonel Maillard arrêtés aux portes de la ville, et perdus dans un nuage de fumée.

1. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Lunéville.

Sur le premier plan, les cimes d'une forêt : dans l'angle gauche, un tertre avec un buisson. On tire de cinq endroits de la ville.

Le titre est dans le ciel de la pièce, en trois lignes, dont la première sur une banderole : dans l'angle gauche supérieur se lit le numéro 42[1].

N° 26. PLAN DV CHASTEAV DE MOYEN ANTINEMENT DIT QVIQVENGROGNE BASTI LÁN. 1441. ASSIEGÉ PAR MONSEIGNEVR DV HALLIER GOVVERNEVR DES DVCHÉS DE L'ORRAINE ET DE BAR LAN. 1639. *Dedié et présenté a mondit Seig*[r]. *François Collignon fecit.*

Hauteur : 179 millimètres ; largeur : 277.

Au centre, le château, d'où les assiégés tirent sur le devant quelques arquebusades, et dans la cour intérieure duquel apparaissent plusieurs compagnies d'infanterie rangées en bataille.

Sur le premier plan, en avant d'un massif d'arbres parsemé de maisons la plupart sans toit, et derrière un parapet formé de gabions, cinq canons français avec leurs servants, braqués ou tirant sur la forteresse. A gauche, quelques cavaliers s'enfuient en faisant le coup de pistolet. A droite, à la hauteur du château, le village avec son église, à demi ruiné, et en avant duquel est braquée sur une autre face du donjon une seconde batterie française de 5 canons, formant angle droit avec la première.

Au fond, deux collines semées d'arbres, et séparées par une vallée à l'extrémité de laquelle on aperçoit un village avec son clocher.

1. Topogr. de la France. Moselle, arr. de Sarreguemines.

Sur la colline de droite, au haut d'un vignoble, une maison dans un enclos de murailles.

Le château, de forme rectangulaire, présente une double enceinte, la première enveloppée par la seconde, et séparées l'une de l'autre par un large fossé et une esplanade.

L'enceinte intérieure est formée d'une muraille très-élevée, avec une tour ronde à chaque angle et au milieu de chaque face, sauf celle de devant, où la place en est seulement accusée par un renflement circulaire du pied de la muraille. Tout le pourtour de cette première enceinte est doublé à sa base d'une forte maçonnerie, montant du fond du fossé jusqu'à la hauteur du sol où elle forme parapet, en laissant entre deux une sorte de chemin couvert. Sur la face du fond s'appuie le bâtiment principal, avec deux étages à six fenêtres, le rez-de-chaussée percé seulement de quatre portes cochères à plein-cintre. Sur la face de droite, un bâtiment à un seul étage de cinq fenêtres, le rez-de-chaussée percé de la même manière. Sur la face de devant, deux petits bâtiments, l'un à l'angle droit, l'autre entre le précédent et l'angle gauche ; les parties libres de la muraille trouées de deux larges brèches faites par le canon des assiégeants. La porte d'entrée s'ouvre dans la face de droite, près de l'angle inférieur : elle est surmontée d'un donjon quadrangulaire, avec toit à double versant, et flanquée vers le même angle d'une petite tour ronde ; l'extrémité du pont-levis s'appuie sur deux arches, en avant desquelles se dessinent deux lignes, l'une droite et l'autre brisée, de fortifications volantes.

L'enceinte extérieure est formée d'une simple muraille basse, avec un chemin couvert en dedans, une tour

ronde au niveau du mur à l'angle gauche inférieur, et des guérites aux trois autres angles : la porte, protégée par des palissades, s'ouvre dans la face de devant, près de l'angle droit ; à gauche de la porte, la muraille forme saillie en dehors, en dessinant une sorte de bastion rectangulaire ; une autre saillie de même forme et plus considérable, avec une tour basse carrée au sommet, se développe sur la face de droite, vis-à-vis de la porte de l'enceinte intérieure. Une ligne de pieux garnit tout le haut de la face de devant, ébréchée par les boulets.

La légende est au bas de l'estampe.

Un autre état de la même pièce offre plusieurs différences de détail :

1° La batterie du village fait feu.

2° Un nouveau canon est braqué contre la porte extérieure, laquelle est dégarnie de ses palissades ; et un autre contre la tour ronde de l'enceinte extérieure.

3° Deux nouvelles brèches sont ouvertes, la première dans la face droite de l'enceinte intérieure, au delà de la porte, dont les fortifications volantes sont remplacées par des palissades ; la seconde dans la tour d'angle de l'enceinte extérieure : les anciennes brèches de la face intérieure de devant sont garnies de poutres verticales.

4° Une enceinte de palissades occupe toute la ligne de fond du fossé, avec des barrages transversaux de distance en distance[1].

—

N° 27. MOYEN PRIS PAR Mr. DU HALLLIER 16 *Cochin sc.*

Hauteur : 108 millimètres ; largeur : 153.

1. Hist. de France. 1638-1639 ; Coll. Hennin. tome 32 ; et Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Lunéville.

Le titre dans une banderole au ciel de la pièce, sur deux lignes.

C'est une simple réduction du deuxième état du n° précédent[1].

—

N° 28. LE SERMENT DE FIDELITÉ FAIT AV ROY PAR LE DVC DE LORRAINE A S. GERMAIN EN LAYE. LE 19e. AVRIL 1641.

C. Saua y excud. Spirinx sculp.

Hauteur : 154 millimètres ; largeur : 336.

Au centre, Charles IV à genoux, tourné vers la droite, la main sur le livre des Evangiles, que tient ouvert l'évêque de Meaux, debout devant l'autel, et revêtu de ses ornements épiscopaux.

A gauche, Louis XIII debout, ayant à sa gauche le cardinal de Richelieu, et derrière lui trois gentilshommes de la cour.

A droite, Anne d'Autriche également debout, et suivie de cinq dames d'honneur.

Au fond, derrière et à gauche de l'autel, deux lévites, dont un portant la crosse épiscopale.

La légende est dans un cartouche rectangulaire au milieu du bord inférieur de l'estampe[2].

—

N° 29. ESPINAL PRIS PAR Mr DU HALLIER[3].

Hauteur : 108 millimètres ; largeur : 152.

A droite, au sommet d'un pic, le château avec ses deux enceintes, la seconde se prolongeant par un mur

1. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Lunéville.

2. Hist. de France. 1640-1643.

3. 28 août 1641.

flanqué de deux tours qui la relie avec la ville, dont on aperçoit les toits sur le premier plan.

A gauche, la montagne de Justice, bordée à sa base par les maisons du faubourg, et du sommet de laquelle une batterie française tire sur le château.

Entre les deux montagnes, un bras de la « Mozelle » : dans le lointain, une chaine de collines basses avec des villages.

On tire de sept endroits du château.

Le titre est au ciel de la pièce, sur deux lignes, dont la première dans une banderole[1].

—

N° 30. PLAN DU CHASTEAU DE VIUIERS EN LORRAINE PRIS ET RAZÉ PAR MONS[r]. DE L'HOSPITAL EN L'AN 16[2].

Hauteur : 105 millimètres ; largeur : 150.

Au centre, la place ; le donjon à gauche, séparé du reste par un fossé ; les logements et écuries à droite.

A gauche du donjon, le parc.

A droite et au haut de la pièce, la campagne.

En avant, le village ; entre le village et le donjon, une redoute ; à gauche de la redoute, deux canons tirant.

Le titre est dans un cartouche en forme de draperie, à l'angle droit supérieur. A l'angle gauche, dans un cartouche analogue, la légende.

On voit sur la même feuille un lavis qui parait être le dessin original de la gravure. Titre : *Le Château de Viviers En Lorraine* (à l'angle gauche supérieur, avec une échelle de proportion). Hauteur : 140 millimètres ; largeur : 190[3].

1. Topogr. de la France. Vosges, arr. d'Epinal.
2. Les 8-11 juillet 1642.
3. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Château-Salins.

N° 31. PLAN DE LA VILLE ET SALINE DE DIEUZE.

Hauteur : 107 millimètres ; largeur : 153.

Le titre est à l'angle droit inférieur ; la légende à l'angle droit supérieur.

A l'angle gauche supérieur, dans un cartouche quadrangulaire : *La Ville est reuestue de Pierres et de briques le fossé est plein deau qui ne se peut vuider a cause des marais et des riuieres qui le remplissent. La Saline est fermée dvne simple muraille aux quatre coings de laquelle il y a vne tour. Sa fortification est de pierre par le bas et reuestue de gazons par le haut fraizée et palisadee comme le Chemin couvert.*

Au centre, la place : la Saline à gauche, la ville à droite. Entre la ville et l'angle droit inférieur, la Seille, où se jettent deux ruisseaux, le premier passant à droite de la ville, le second entre la ville et la Saline. Entre la Saline et l'angle gauche inférieur, les lignes et le quartier des assiégeants, avec quatre canons tirant. Au-dessus de la Saline, sur un mamelon, une batterie, avec deux canons tirant[1].

—

N° 32. PLAN DE LA VILLE ET CHATEAU DE SIRCK EN LORRAINE ASSIEGÉ ET PRISE PAR L'ARMÉE DU ROY COMMANDÉE PAR MONSEIG^r. LE DUC D'ANGUIEN *general des Armées du Roy en Flandre et Luxembourg le 3e. Septembre 1643.*

A Paris par le S^r. de Beaulieu Ingenieur et Geographe ordin. du Roy. Auec priuil de sa Ma^té.

Hauteur : 449 millimètres ; largeur : 547.

1. Topogr. de la France. Meurthe, arr. de Château-Salins.

Au centre, et sur la rive droite de la Moselle, qui coule de droite à gauche dans toute la longueur du plan, la ville et le château de Sierck.

Au-dessus, sur un ruisseau qui vient tomber à angle droit dans la rivière en traversant la ville, et entre deux chaines de collines au sommet desquelles on aperçoit deux grand'gardes de cavalerie, le village d' « Apache ».

A gauche, l'abbaye de « Perel », entre laquelle et la rive droite de la Moselle se développe le quartier du sieur d'Espenan.

A droite, la Chartreuse de « Rutel », avec le quartier du Roi et le parc d'artillerie.

Sur le premier plan, dans deux fourrés distincts, deux embuscades, l'une d'infanterie à gauche, l'autre de cavalerie à droite.

Entre le premier plan et la rive gauche de la Moselle, un fort engagement de cavalerie.

Au-dessous de Sierck, de l'autre côté de la rivière, une colline allongée, séparant les deux villages de « Nider Kunts » à gauche, et d' « Ober Kuntz » à droite.

Aux deux angles supérieurs, dans un encadrement en forme de tenture, les légendes du quartier d'Espenan à gauche, du quartier royal à droite : en tête de la première, le titre ci-dessus transcrit.

A l'angle gauche inférieur, dans un cartouche quadrangulaire, la « Carte du Gouuernement de Sirck », ce dernier titre dans un cartouche de même forme, plus petit, placé au-dessus du précédent et contre la bordure[1].

—

1. Hist. de France. 1643-1644; et Topogr. de la France. Moselle, arr. de Thionville.

N° 33. SIRCK EN LORRAINE. *N. Cochin sculp.*

Hauteur : 139 millimètres ; largeur : 500.

Panorama de la ville, vue de la Moselle, qui coule de droite à gauche sur toute la longueur de la pièce : sur la bordure inférieure, l'autre bord de la rivière, avec un buisson au centre, et un arbre à l'angle droit.

Derrière la ville, une vallée ouvrant sur la rivière, formée à gauche par une double colline basse, mais abrupte, à droite par un massif plus élevé, contre lequel s'appuie le rocher qui porte le château, et dont les dernières pentes vont s'enfuyant dans le lointain : sur le massif de droite, deux batteries tirant sur la place, qui fait feu de toutes ses pièces.

Le long du quai de la ville, l'infanterie française repoussant l'infanterie lorraine.

Le titre se lit dans une banderole, sous la bordure supérieure et à son milieu[1].

—

N° 34. EIGENTLICHE DELINEATION WELCHER GESTALT DIE FRANTZOSICH WEINMARISCHE ARMEE BY VND IN TUTLINGEN IM THONAU'THAL, VON DER LONNINGIRTEN REICHS ARMADA VNTER COMANDO IHR EY. HERRN GRAFFEN VON HATZFELDT UMBRINGT VND GANTZLICH RUINIRT WORDEN DEN 14/24 NOUEMB : 1643.

Hauteur : 239 millimètres ; longueur : 353.

A mi-hauteur, et dans toute la longueur de la pièce, le Danube.

Sur le fleuve : 1° au centre, « Tutlingen », complète-

1. Hist. de France. 1643-1644 ; et Topogr. de la France. Moselle, arr. de Thionville.

ment cerné et attaqué par Mercy, Jean de Werth, etc. ; 2° à gauche, « Möringen », également cerné et attaqué ; 3° à droite, « Mülen », au delà duquel sont rangés les bagages de l'armée suédoise.

Sur le devant, une chaine de montagnes derrière laquelle se déploie l'armée du Duc Charles ; au centre, et en face de « Tutlingen », un défilé par lequel les bataillons débouchent dans la plaine ; à droite, le village de « Neukirch ».

Dans le fond, trois massifs de montagnes boisées, avec le village de « Kontznberg » sur celui de gauche ; dans la vallée qui le sépare du massif central, la route de « Rothweil », et un ruisseau qui vient se jeter dans le Danube au-dessous de « Tutlingen » ; entre le massif central et le fleuve, faisant face à l'armée suédoise de Rose rangée entre le massif de droite et « Mülen », les Impériaux de Hatzfeldt chargeant l'ennemi qui commence à se débander.

Au-dessous de la planche, un texte imprimé sur trois colonnes, ayant pour titre : *Bericht-Schreiben hoher Officirer, wie oben verzeichneter Einfall hergangen, 1643. den 14/24 Nov*[1].

N° 35. EYGENDLICHE DELINEATION VND ABCONTRAFACTUR, DESZ JENIGEN VBERFALS, SO DEN WEYMARISCHEN FRANTZOSEN VON DEN GESAMBTEN CHUR-BAYERISCHEN VND REYSZ : REICHS-VÖLCKERN BEY DEUTLINGEN, MERINGEN, VND MULLEN DEN 24. NOVEMB. 1643. WIDERFAHREN, WIE SELBIGE.

Hauteur : 250 millimètres ; largeur : 321.

1. Coll. Hennin. tome 37.

A mi-hauteur, et dans toute la longueur de la pièce, le Danube.

Sur le fleuve : 1° au centre, mais en tirant vers la droite, « Deutlingen », complètement cerné et attaqué ; 2° à gauche, et coupé par la bordure même, « Meringen », attaqué, mais non cerné ; 3° à droite, « Mülen », et vers la bordure, les bagages suédois. Un ruisseau tombe dans le Danube, au-dessous et au delà de « Meringen ».

Sur le devant, l'armée impériale en bataille, débouchant sur « Deutlingen » par un défilé dont la sortie vers la ville est commandée par le château de « Honberg ».

Par delà le fleuve : 1° au-dessus et de chaque côté de « Deutlingen », sur deux lignes obliques, les Impériaux de Mercy et de Hatzfeldt ; 2° derrière la montagne qui domine « Mülen », Mercy aux prises avec Rose.

Dans l'angle droit inférieur, des arbres dépouillés formant premier plan.

Le titre est celui d'une notice imprimée, sur trois colonnes, qui se lit sous l'estampe[1].

—

N° 36. LA FRANCE ASSEVRÉE A L'ARIVÉE DE LA PAIX.

Hauteur : 282 millimètres ; largeur : 419.

Au centre, Louis XIV en manteau royal, couronne en tête, avec le sceptre et la main de justice, assis sur un trône élevé de trois marches, surmonté d'un dais fleurdelisé et s'appuyant sur un palmier à gauche, sur un olivier à droite. A gauche, Anne d'Autriche assise, ayant à sa gauche le duc d'Anjou appuyé sur ses genoux. A droite, le duc d'Orléans debout, en costume antique. En

1. Coll. Hennin, tome 37.

avant, trois lys dans un parterre arrondi, arrosés par une main sortant des nuages à la droite du dais, et à laquelle fait pendant, à la gauche, la Paix descendant du ciel, assise, une branche d'olivier à la main gauche, et une corne d'abondance dans la main droite. Tout autour de ce groupe central, une balustrade, avec entrée sur le devant, et dont les approches sont défendues, à gauche, par le duc d'Enghien, qui repousse le duc de Melo ; à droite, par le maréchal de la Meilleraie, qui menace de son épée Piccolomini agenouillé ; en avant, par le Maréchal de l'Hospital, pesant du genou sur le Duc Charles terrassé. Dans le lointain, à gauche, la bataille de Fribourg ; à droite, la prise de Gravelines. Le duc d'Enghien, les maréchaux de la Meilleraie et de l'Hospital, et le Duc Charles, sont en costume antique ; Melo et Piccolomini sont vêtus à la moderne.

Le titre de la pièce se lit dans un cartouche à demi engagé dans le milieu de la bordure inférieure, avec des trophées de chaque côté. A gauche et à droite, sur deux colonnes, se lisent les douze vers suivants :

Enfin cest aujourdhuy que la France en sa gloire
Va joüir des plaisirs d'vne heureuse victoire,
Ses plus forts ennemis sont vaincus et domptez :
Nostre Roy les destruit, et le conseil prospere
D'vne Royne, et d'vn Prince en qui la France Espere,
Par le bras des Heros les rompt de tous costez :
L'aspect delicieux d'vn glorieux parterre,
Ou parmy les lauriers a l'abry du tonnerre
Trois lys, sous lEau du Ciel fleuriront a jamais
Ce beau lieu dont l'entree est si bien deffendue,
Fait voir aux ennemis, que leur force perdue,
La France est asseurée a l'Abord de la Paix.

Dans un autre état de la même estampe, les mots *Duc Charles,* qui se lisent à côté du personnage terrassé sous

le genou de l'Hospital, sont remplacés par les mots *Duc Dalbuquerque*. Faut-il voir dans cette variante un effet des victoires de Charles IV à Liffol-le-Grand et à Tuttlingen, ou un ménagement commandé par les négociations alors entamées avec lui, ou seulement un égard de Gaston d'Orléans vis-à-vis de son beau-frère[1] ?

—

N° 37. PLAN DE LA VILLE DE LA MOTTE EN LORRAINE, ASSIEGÉE LE 4e. NOUEMBRE PAR LARMÉE DU ROY COMMANDÉE PAR LE MARESCHAL DE VILLEROY RENDUE A LOBEISSANCE DE SA MAJESTÉ LE 7 JUILLET 1645.

Par le Sr de Beaulieu Ingenieur Ordinaire du Roy auec Priuilege de sa Maiesté. 1645.
A Paris, chez l'Autheur, rüe St André des arts, Porte de Bucy.

Hauteur : 449 millimètres ; largeur : 538.

A l'angle gauche inférieur, dans un cartouche quadrangulaire : *Plan des mines faites aux attaques de la Mothe en Lorraine en lannee* 1645.

Au-dessus, dans un cartouche de même forme et plus petit, entouré de trophées : *La contrescarpe de la Mothe ne doit point estre considérée comme vne contrescarpe mais comme vne des meilleure faulsebraye qui se puisse faire qui a* 40. *pieds de haulteur fraizée partout et d'aussi difficille accès q'vn bastion, pour de fossé il n'y en a point autour de ladite place.*

Le titre est à l'angle droit supérieur de la pièce dans un cartouche en coquille, entouré de trophées.

1. Hist. de France. 1643-1644.

Quant à la pièce elle-même, ce n'est qu'un calque de l'estampe italienne de 1634, décrite sous le nº 12 ci-dessus[1].

—

Nº 38. LA MOTHE EN LORRAINE. Titre inscrit dans une banderole, sous la bordure supérieure et à son milieu ; les deux derniers mots en dehors et sur une seconde ligne.

Hauteur : 147 millimètres ; largeur : 500.

Panorama de la ville et des environs, avec les lignes et quartiers des assiégeants, pris de la rive gauche du Mouzon, et au moment de l'assaut.

Sur le premier plan, qui n'occupe que la moitié de la longueur de la pièce, à la gauche, et représente le versant d'une colline boisée descendant vers Vaudrecourt et le Mouzon, on aperçoit, à droite d'un arbre qui se trouve à l'angle lui-même : 1° un fantassin, l'arquebuse sur l'épaule, saluant un cavalier tout bardé de fer, lancé au galop en avant de lui, et qui le regarde : tous deux se dirigeant vers la droite ; 2° un cavalier au pas, avec chapeau à plumes, suivi d'un fantassin ; tous deux descendant le chemin de Vaudrecourt, et tournés en sens inverse des précédents.

Au-dessous de la pièce, une légende. Ce nº parait n'être qu'une copie du suivant[2].

—

1. Hist. de France. 1643-1644 ; et Topogr. de la France. Haute-Marne, arr. de Chaumont.

2. Hist. de France. 1643-1644.

N° 39. LA MOTHE EN LORRAINE. *N. Cochin sculp. Par le S^r. de Beavliev Ingenieur et Geographe ord^re. du Roy. Auec Priui. de sa Ma^te. 1645.*

Hauteur : 208 millimètres ; largeur : 605.

Même pièce que la précédente, sauf les différences que voici.

1° Un large encadrement dont le dessin représente une ligne de fleurs de lys alternant avec des coquilles, orné de fleurons aux quatre angles et au milieu des longs côtés, et portant la signature dú graveur *Richer*.

2° Le titre sur une seule ligne, sans banderole, également dans le ciel de la pièce.

3° Trois centimètres de longueur de plus sur la droite, derrière Fréhaut.

4° Point de légende.

L'adresse de *Beaulieu* se lit dans le fleuron du long côté inférieur[1].

—

N° 40. LES FORCES DE LA FRANCE VICTORIEVSE. *Campion fe. A Paris chez N. Berey enlumineur de la Reyne au bout du pont neuf proche les Augustin.*

Hauteur : 354 millimètres ; largeur : 505.

La pièce est divisée en deux parties dans le sens de sa hauteur.

I. Partie supérieure : Plan de Dunkerque et des Dunes, avec des bataillons épars ; sur le devant, à droite, le duc d'Enghien et les maréchaux de Gassion et de Rantzau ; à gauche, trois autres généraux, dont le premier qualifié Mr de Leyde, et les deux derniers anonymes. Tous à che-

1. Hist. de France. 1645-1647.

val, et se dirigeant vers la gauche. Le titre est enchevêtré dans le plan même de Dunkerque.

II. Partie inférieure : Trois groupes principaux, représentant respectivement 1° l'Allemand tondu par le Français et le Suédois, 2° l'Espagnol par le Français, le Catalan et le Portugais, 3° le Flamand par le Français et le Hollandais. Tous les exécuteurs debout ; tous les patients assis dans un fauteuil de barbier, l'Espagnol de face, les deux autres tournés vers lui, et ayant tous trois à leurs pieds une paire de ciseaux brisés, avec la légende : *Forces d'Allemagne, Forces d'Espagne, Forces de Flandres.* Dans les intervalles des trois groupes, debout, par derrière, et de face : 1° à gauche : le Bavarois *malcontant ;* 2° à droite : le Lorrain complètement rasé de la tête et du menton, en chemise et les épaules nues. De la bouche de chaque personnage sort une légende, qui est pour le Lorrain : *On ma fait la parba* (sic) *et...* (Le reste est censé se perdre dans les hachures.) Aux deux angles inférieurs, dans des cartouches ornés, se lisent les deux quatrains suivants :

Ce Monsieur l'Allemand, plein du jus de la Coupe
Craint de perdre la teste auecque ses cheueux,
Et desia tout tremblant, il fait au Ciel des Vœux,
Pour estre des liuré de celuy qui les coupe. —
Ce Bourgeois qu'on a pris dans les Troupes | flamande
Nescauroit des Francois sous | tenir les Efforts,
et contraint de ceder | à des Forces sigrande,
A. peur d'estre | rasé comme on rase ses Forts.

Le second quatrain est découpé en cinq lignes, dont nous avons marqué les intervalles par des | [1].

—

1. Coll. Hennin. tome 39.

Nancy — Imp. de A. Lepage.